Fiche conseil sur les données sensibles dans un compte-rendu d'entretien

Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

En début de phase d'accueil l'accompagnateur doit informer le candidat pour obtenir son consentement pour le traitement de ses données personnelles puis le formaliser dans le compte rendu d'entretien.

Le tableau ci-joint est une aide à la saisie des données sensibles en fonction des thématiques fréquemment rencontrées.

La liste n'est pas exhaustive.

Il est conseillé à l'accompagnateur.rice d'utiliser la formule « vous » ou bien « l'adhérent » dans ses compte-rendus d'entretien. Il s'assure que les écrits restent compréhensibles et lisibles par tous et il.elle ne saisie que les informations recueillies et partagées avec l'accord de l'adhérent.e.

Exemple de retranscription « RGPD compatible » de problématiques qui pourraient être exprimées par les adhérent.e.s :

Thématiques	Contexte	Modalités de saisie
ORIGINE ethnique de la personne (données sensibles)	La personne est originaire d'un pays étranger, est arrivé en France depuis 2016.	>>Vous êtes en France depuis X années
	La personne du fait de son origine ne maitrise pas (ou peu) la langue Française	>>Vous avez besoin d'une formation en langue française.
	La personne n'a pas été scolarisée en France.	>>Vous avez besoin d'une formation en langue française.
RELIGION (données sensibles)	La personne porte des signes ostentatoires	>> Nous échangeons sur les codes vestimentaires en entreprise.
	La personne pratique sa religion qui entrave le parcours.	>> Votre mode de vie vous rend indisponible sur telle période. >> Votre mode de vie vous contraint à des horaires.

	La personne n'a pas de logement fixe. La personne est en situation d'exclusion face à son logement.	>> Vous n'avez pas à ce jour de solutions par rapport à votre situation de logement
LOGEMENT (données hautement personnelles)	La personne cumule une dette locative qui met en danger son maintien dans le logement.	>>Vous avez des rendez-vous, ou allez prendre RDV, avec votre assistante sociale en raisons de vos difficultés liées au logement. (cf axe de progrès pour plus de précisions)
	La personne a un logement insalubre	>>Vous avez des rendez-vous avec votre assistante sociale en raisons de vos difficultés liées au logement. (cf axe de progrès pour plus de précisions)
	La personne souffre d'un handicap non reconnu par la MDPH	>>Vous exprimez des difficultés qui nécessitent d'initier une démarche de reconnaissance auprès de la MDPH. >>Vous exprimez des difficultés mais vous n'envisagez pas une démarche de reconnaissance auprès de la MDPH.
SANTE (données sensibles)	La personne souffre d'un handicap reconnu par la MDPH	>>Vous êtes titulaire d'une reconnaissance TH que vous faites valoir dans votre démarche d'insertion professionnelle. >>Vous avez des restrictions de postes.
	La personne souffre d'une addiction (alcool – stupéfiants – jeux)	>>Vous décidez de mettre en place des démarches pour être accompagné en matière de santé. Cf axes de progrès.
	La personne souffre d'une maladie qui nécessite une suspension de parcours PLIE / ou une sortie pour raisons de santé.	>>Vous avez des examens médicaux en cours. Nous demandons avis de la prochaine commission pour une suspension de votre parcours PLIE pour des raisons de santé. >>Votre état de santé ne vous permet plus de poursuivre votre parcours PLIE. Vous souhaitez mettre fin à votre accompagnement PLIE.
	La personne prend un traitement médical qui peut impacter le parcours.	>>Votre suivi santé doit être pris en compte sur les différentes étapes de parcours (cf axe de progrès).
	La personne bénéficie d'un suivi psychologique.	>>Vous êtes accompagné dans le cadre d'un AEP ou par un CMP.

	La personne a une situation financière critique (dettes, fin de droits chômage, RSA).	>>Compte tenu de votre situation financière, vous devez rapidement reprendre un emploi de parcours. >> Compte tenu de votre situation financière, vous devez mettre en place un suivi budgétaire avec votre assistant.e social.e.
RESSOURCES (données hautement personnelles)	La personne est sous tutelle / curatelle	>>Vous bénéficiez d'une mesure de protection juridique à prendre en compte dans votre parcours.
	La personne est suivie dans le cadre du SPIP	>>Vous bénéficiez d'un accompagnement par le SPIP (cf axe de progrès).
JUDICIAIRE (données sensibles)	La personne a un casier judiciaire ou une ordonnance qui ferme l'accès à certains métiers.	>>Vous ne pouvez pas travailler dans tels domaines : fonction publique, sécurité
	La personne est sous-main de justice (bracelet électronique).	>>Vous avez des contraintes horaires et géographiques liées à votre situation (cf axe de progrès)
	La personne est en instance de séparation/divorce/garde d'enfants	>>Votre situation familiale est en cours de changement. (cf axe de progrès).
SITUATION FAMILIALE (données hautement personnelles)	La personne est en danger (violences conjugales)	>> Vous êtes encouragé à engager des démarches auprès d'organismes de défense des droits. >> Vous réalisez actuellement des démarches auprès d'organismes de défense des droits.
	La personne a des enfants sous mesure de protection de l'enfance. La personne a des enfants sous suivi médical renforcé.	>>Votre situation familiale vous contraint à des rendez-vous réguliers administratifs et santé.

MOBILITE (données courantes	La personne a une suspension.	>>Vous ne possédez plus le permis de conduire pour une
donnant des informations sur	La personne a une annulation de son permis de conduire	durée de 6 mois.
le mode de vie)		Vous ne possédez plus le permis de conduire.
	La personne doit repasser son permis de conduire suite à	>>Vous avez engagé des démarches auprès de la préfecture
	perte pour alcool/ stupéfiants.	concernant le permis de conduire (cf axe de progrès)
	La personne souffre d'agoraphobie, ne possède pas le	Vous exprimez un inconfort dans les transports en commun
	permis et ne peut pas prendre les transports en commun.	